Introduction aux méthodes qualitatives en sociologie

SOC-1004

Automne 2023
Cours en classe

1. Informations générales

Initiation aux méthodes d'enquêtes qualitatives notamment à formuler une question de recherche empirique et à définir des objectifs et des hypothèses; à opérationnaliser des concepts; à élaborer une stratégie d'enquête; à construire, tester et administrer des outils de collecte de données qualitatives. Le cours initie également aux perspectives critiques sur différents types de démarche d'enquête qualitative de même qu'aux questions d'éthique de la recherche et à leurs aspects administratifs et juridiques.

2. Coordonnées de l'enseignant

Nom : Emiliano Scanu
Département : sociologie
Courriel : emiliano.scanu@soc.ulaval.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

3. Objectifs

Ce cours vise à fournir les connaissances et compétences de base pour s'approprier et appliquer concrètement les principales méthodes de recherche qualitative en sociologie et sciences sociales.

- Connaitre les principales méthodes de la recherche qualitative et savoir les distinguer en fonction de leurs particularités et des objectifs de recherche
- Apprendre à élaborer et à mener un projet de recherche empirique sur un cas spécifique selon une démarche sociologique
- Connaitre les principaux paradigmes de recherche
- Apprendre à interpréter et présenter les résultats de recherche

4. Contenu du cours

Le cours se développe sur 15 semaines, et compte 9 sujets.

1. Introduction à la recherche qualitative en sociologie
2. Élaborer un projet de recherche
3. Les paradigmes de recherche
4. L'analyse des controverses socioécologiques
5. L'analyse documentaire
6. L'entretien
7. L'observation
8. L'analyse et la diffusion des données
9. Les enjeux de la recherche scientifique

5. Approche pédagogique

Ce cours se donne entièrement **en classe** et demande donc la **présence constante** et la **participation active** des étudiant.es. Les séances ont lieu chaque **lundi à 12h30**, sauf pendant la semaine de lecture et les journées fériées du 4 septembre (Fête du travail) et du 9 octobre (Action de grâces) (voir la « feuille de route » pour plus de détails).

La **première partie de la classe** comporte un **exposé magistral** de l'enseignant sur le sujet de la semaine. Dans cette première partie, l'enseignant exposera les notes de cours et répondra aux questions des étudiant.es. Si nécessaire, la discussion sur l'exposé se poursuivra dans la deuxième partie de la classe. Cette première partie est suivie par une **pause** d'environ dix minutes.

Le déroulement de la **deuxième partie de la classe** varie en fonction des activités prévues : la 1) discussion collective sur les lectures hebdomadaires visant à approfondir certaines thématiques et/ou les 2) activités en équipe où les étudiant.es travaillent à leurs projets de recherche avec l'aide et la supervision de l'enseignant.

1) Les **lectures hebdomadaires** sont **obligatoires** : elles servent à approfondir le sujet de la semaine et à préparer l'étudiant.e à la discussion collective et à la réalisation de la recherche empirique, il est donc fortement recommandé de les faire avant chaque classe. Les étudiant.es sont également encouragé.es à **préparer des commentaires ou questions sur les lectures** afin d'alimenter la discussion, d'avoir des éclaircissements et de pouvoir avancer avec leur recherche.

2) Les **activités liées à la recherche** qui ont lieu en classe sont **obligatoires** et comportent un travail en équipe sur les projets (ex. : choisir l'objet de la recherche; élaborer les questions de recherche; sélectionner les personnes à interviewer; etc.). Les étudiant.es pourront également échanger avec les autres équipes et l'enseignant afin d'avoir des rétroactions et des conseils pour mieux structurer leurs activités de recherche. Dans cette partie, l'enseignant sera complètement à disposition des équipes.

Tout au long de la session, l'enseignant accompagnera les étudiant.es en classe et à distance. Pour les **communications d'intérêt public**, comme sur le contenu ou les évaluations, les étudiant.es sont invité.es à utiliser les forums ou à poser leurs questions lors des classes, les autres pourront alors bénéficier de l'information échangée. Il existe un forum spécifique pour chaque sujet du cours. Pour les **questions personnelles**, les étudiant.es peuvent écrire directement à l'enseignant par la voie « Courriel » de l'espace Mon Portail ou en parler directement avec l'enseignant avant ou après les classes.

Les étudiant.es sont également invité.es à **consulter régulièrement leurs courriels** (adresse ULaval), car l'enseignant pourrait communiquer avec eux ou elles, par exemple en cas de problème avec la remise d'un travail.

La remise des travaux se fait exclusivement à travers le site du cours (boite de dépôt). Aucun travail n'est accepté par envoi de courriel.

Toutes les informations sur le cours et le matériel didactique se trouvent sur le site du cours ou sur le site de la bibliothèque : aucun achat n'est requis.

Pour vous aider dans votre apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiant.es pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

6. Évaluations

Évaluation	Dates	Modalité	Pondération
Questionnaire introductif (QI)	25 sept. (16h) à 2 oct. (12h)	Individuel	5%
Projet de recherche (PR)	29 octobre (23h59)	En équipe	30%
Rapport de terrain (RT)	26 novembre (23h59)	Individuel	25%
Rapport de recherche (RR) : présentation orale	4 ou 11 déc. (lors des classes)	En équipe	40%
Rapport de recherche (RR) : remise texte	17 déc. (23h59)		

Composition des équipes

Dès la première classe, les étudiant.es seront invité.es à former des **équipes de 3 à 4 membres** afin de 1) choisir le **cas à étudier** parmi ceux proposés par l'enseignant; 2) élaborer un **projet de recherche** pour analyser le cas choisi; 3) réaliser concrètement **l'étude de terrain** à travers des observations et/ou des entretiens; 4) produire un **rapport** qui présente les résultats de recherche. Bien que le travail d'équipe soit essentiel pour bien mener l'ensemble du processus, certaines évaluations impliquent des démarches individuelles, notamment le Questionnaire introductif (QI) et le Rapport de terrain (RT), et seront donc notées individuellement (voir la description de chaque évaluation ci-dessous). Les étudiant.es auront plusieurs occasions de travailler en équipe lors des classes et sous la supervision de l'enseignant.

Questionnaire introductif (5%)

Le **Questionnaire introductif** (QI) vise à vérifier la compréhension des premiers sujets et concepts vus dans le cours. Les étudiant.es devront répondre de **manière individuelle** à une dizaine de **questions à choix multiples** portant sur le matériel obligatoire (notes de cours et lectures hebdomadaires). Le questionnaire est accessible pendant environ une semaine, et les étudiant.es peuvent donc y accéder en tout temps pendant la période prévue. Une fois complété, le questionnaire s'**enregistrera automatiquement** et les résultats seront connus le jour fixé par l'enseignant (habituellement, lors de la classe qui suit la clôture du questionnaire). Le QI est accessible sur la page d'accueil du site web du cours (onglet « Questionnaires »).

Projet de recherche (30%)

Le **Projet de recherche** (PR) constitue l'étape initiale de la démarche de recherche prévue dans ce cours. Il présente le cas à l'étude, élabore la problématique, recense les écrits pertinents, expose les questions et objectifs qui orienteront la recherche et détaille les façons dont la collecte et l'analyse des données seront menées concrètement. Le PR se rédige **en équipe** à la lumière du contenu du cours (lectures hebdomadaires et notes de cours) et en fonction du cas choisi (ex. : littérature scientifique et grise portant sur le cas). Le projet de recherche **se divise en trois parties** : la conceptualisation, le devis de recherche et la recension des écrits.

La **conceptualisation** doit inclure les éléments suivants (**maximum 500 mots**) :

- Cas choisi pour l'étude (parmi ceux proposés)
- Cadre théorique
- Problématique
- Objectifs (1 à 2)
- Questions de recherche (1 à 2)

Le **devis de recherche** doit inclure les éléments suivants (**maximum 200 mots**) :

- Explication et justification des méthodes de collecte et d'analyse des données choisies
- Explication et justification des critères de sélection de la population à étudier

La **recension des écrits** doit porter sur environ 10 références bibliographiques qui ont trait au cas choisi et permettent à la fois de conceptualiser le projet de recherche (ex. : références théoriques et empiriques) et de recueillir les données sur l'objet d'étude (ex. : documentation). La recension des écrits doit inclure les éléments suivants :

- Critères de sélection des écrits (ex. : pertinence par rapport à l'approche théorique; relevance de l'information par rapport au cas choisi; etc.) (**maximum 100 mots**)
- Bref résumé de chaque référence et explication de sa contribution à l'étude (**maximum 1500 mots**)

Pondération des critères d'évaluation du projet de recherche :

- Clarté, pertinence, cohérence et originalité de la conceptualisation du projet : **3 points**
- Clarté, pertinence et cohérence du devis de recherche : **2 points**
- Clarté, richesse et pertinence de la recension des écrits : **4 points**
- Qualité générale de l'écriture : **1 point**

Rapport de terrain (25%)

Le **Rapport de terrain (RT)** constitue l'étape intermédiaire de la démarche de recherche prévue dans ce cours. Il présente l'étude de terrain et plus précisément la grille de terrain et les résultats. Le RT se rédige **individuellement** à la lumière du contenu du cours (lectures hebdomadaires et notes de cours) et de l'étude de terrain (entretien ou observation). Dans leur projet de recherche, les membres de chaque équipe auront déjà choisi (et justifié) si effectuer leur terrain à travers l'outil de l'**entretien** ou de l'**observation**. En fonction de l'outil choisi, chaque membre devra élaborer une **grille d'entretien** ou **d'observation** afin d'orienter son étude de terrain. Bien qu'il s'agisse d'un travail individuel, il est fortement recommandé que les membres des équipes se consultent préalablement afin de déterminer des grilles de terrain communes dans le but d'assurer la cohérence de leur démarche.

Une fois leur terrain effectué, les membres de chaque équipe rédigeront un rapport de terrain individuel qui inclue les éléments suivants :

- Dans le cas d'un **entretien**, une **grille** qui doit inclure (**maximum 200 mots**) :
    - Les indications sur le type d'entretien (ex. : dirigé, semi-dirigé, etc.)
    - La fiche signalétique (ex. : nom de la personne interviewée; nom de son organisation; etc.)
    - Les questions précises à poser ou les éléments thématiques à aborder dans l'entretien
- Dans le cas d'une **observation**, une **grille** qui doit inclure (**maximum 200 mots**) :
    - Les indications sur le type d'observation (ex. : dirigée, ouverte, etc.)
    - Les informations contextuelles sur l'observation (ex. : site et heure de l'observation; situation qui fera l'objet de l'observation; achalandage du lieu; etc.)
    - Les éléments thématiques qui orientent l'observation (ex. : ce ou qui il faut observer et comment; etc.)
- Les **résultats du terrain (maximum 500 mots)**. Il ne s'agit pas de présenter tous les détails des notes d'observation ou la transcription complète de l'entretien, mais de les synthétiser en mettant en évidence les faits saillants en fonction des objectifs de la recherche. Il s'agit d'expliquer comment ce qui a été relevé avec l'observation ou l'entretien permet de mieux comprendre le cas à l'étude et de répondre aux questions de recherche. Le texte doit inclure une conclusion réflexive sur la démarche de terrain (ex. : difficultés rencontrées; suggestions pour améliorer la démarche; etc.)

Pondération des critères d'évaluation du Rapport de terrain :

- Clarté, pertinence et cohérence de la grille de terrain (observation ou entretien) : **3 points**
- Clarté, pertinence et précision de l'exposition des résultats du terrain : **4 points**
- Clarté, pertinence et cohérence de la conclusion réflexive : **2 points**
- Qualité générale de l'écriture : **1 point**

Rapport de recherche (40%)

Le **Rapport de recherche (RR)** constitue l'étape finale de la démarche de recherche prévue dans ce cours. Il présente l'ensemble des résultats obtenus et se rédige **en équipe** à la lumière du contenu du cours (lectures hebdomadaires et notes de cours) et de l'étude de terrain (entretiens, observations, analyse documentaire). Chaque équipe présentera son rapport à la classe à travers un **support visuel** (ex. : PowerPoint) un des jours prévus à cet effet (les deux dernières séances du cours) et le remettra ensuite en **format texte**. Dans leur rapport (format visuel et texte), les équipes sont encouragées à élaborer et utiliser des schémas et des tableaux. Dans la mesure du possible, les équipes sont également encouragées à élaborer une typologie (ex. : cartographie, catégorisation) pour présenter les résultats de recherche.

Le Rapport de recherche se compose des éléments suivants :

- Une **introduction** qui présente le cas à l'étude et expose les principaux éléments du projet de recherche (ex. : problématique, objectifs, cadre théorique, outils méthodologiques, etc.)
- La **présentation des résultats** (ex. : données collectées et analysées)
- La **discussion des résultats** (ex. : interprétation des résultats en fonction des objectifs et questions de recherche; etc.)
- Une **conclusion** qui présente les faits saillants de l'étude, évalue ses mérites et limites et formule des recommandations pour des recherches futures

La présentation du Rapport de recherche se fait en deux étapes :

- **Présentation du rapport devant à la classe** à travers un **support visuel** (ex. : PowerPoint) un des jours prévus à cet effet. Les équipes concorderons avec l'enseignant et les autres équipes la date et

l'heure de leur présentation. Il n'y a pas de consignes précises à respecter pour cette présentation, mais celle-ci doit se composer nécessairement des éléments indiqués dans le paragraphe précédent (introduction, présentations des résultats, discussion des résultats, conclusion) et doit durer de **30 à 40 minutes**. Dans la présentation, il est attendu que chaque membre prend la parole.

- **Remise du rapport en format texte** avant la date limite prévue. Le rapport doit se composer nécessairement des éléments indiqués dans le paragraphe précédent (introduction, présentations des résultats, discussion des résultats, conclusion) et doit compter entre **2000 et 3000 mots**.

Pondération des critères d'évaluation du Rapport de terrain :

- Pour la **présentation orale :**
  - Qualité et richesse du support visuel : **2 points**
  - Clarté, précision et qualité de l'exposition orale : **2 points**
- Pour le **rapport en format texte** :
  - Clarté, richesse, cohérence et précision du rapport : **5 points**
  - Qualité générale de l'écriture : **1 point**

Critères généraux de qualité des travaux

- **Précision**. Il faut utiliser les bons mots : chaque mot possède un sens précis et chaque sens a un mot précis. L'exposition des idées doit être rigoureuse. Évitez les argumentations trop personnelles ou abstraites, voire peu liées à du contenu.
- **Clarté.** Le texte doit être clair et structuré de manière à être compris par une autre personne du groupe de référence (ex. : d'autres étudiant.es). Mettez-vous dans la peau d'un lecteur qui découvre le sujet pour la première fois. Les phrases doivent se tenir et être équilibrées. Attention aux fautes d'orthographe et aux erreurs de syntaxe : relisez toujours votre texte avant de le remettre!
- **Cohérence.** Il faut être fidèle aux idées et faits rapportés. Il est préférable de « traduire » les idées des textes dans ses propres mots, plutôt que de copier et coller des morceaux de texte (toujours en mentionnant le texte de référence, car vous risquez de faire du plagiat (voir la section sur le plagiat)).
- **Concision**. Il faut dire plus avec moins. Une phrase peut très bien résumer un texte entier, et une phrase peut aussi être condensée en un ou deux mots.
- **Connexion.** Il faut enchainer les différentes parties de vos textes (connecter les sujets entre eux).

7. Gestion des délais

Les travaux doivent être nécessairement **remis aux dates prévues** (ou avant). Les étudiant.es qui remettront leurs travaux en retard seront **pénalisés** : **0.5 points seront retranchés pour chaque jour de retard, jusqu'à un total de 3.5 points le septième jour**. **Les travaux ne seront d'ailleurs pas acceptés après une semaine de retard**.

Un travail dont le **fichier est illisible** (format non reconnu) est considéré comme un **travail non remis** : assurez-vous donc que vos fichiers soient lisibles; en cas de doutes, téléversez votre fichier en **format PDF**. Assurez-vous qu'ils soient **téléversés correctement** afin d'éviter de mauvaises surprises.

8. Feuille de route

Sem.	Sujets et activités	Date
1	Jour férié	4 sept.
2	Introduction + présentation cours	11 sept.
3	Élaborer un projet de recherche	18 sept.
4	Les paradigmes de recherche + **ouverture Questionnaire Introductif (QI) (16h)**	25 sept.
5	L'analyse des controverses socioécologiques + **clôture QI (12h)**	2 oct.
6	Jour férié	9 oct.
7	L'analyse documentaire	16 oct.
8	L'entretien	23 oct.
	Remise Projet de recherche (PR) 23h59	29 oct.
9	Semaine de lecture	30 oct.-5 nov.
10	L'observation	6 nov.
11	Analyse et diffusion des données	13 nov.
12	Les enjeux de la recherche scientifique	20 nov.
	Remise Rapport de terrain (RT) 23h59	26 nov.
13	Révision et travail en classe	27 nov.
14	**Présentation Rapport de recherche (RR)**	4 déc.
15	**Présentation Rapport de recherche (RR)**	11 déc.
	Remise Rapport de recherche (RR) (23h59)	17 déc.

9. Barème de conversion

Intervalle	Cote	Intervalle	Cote
90 - 100	A +	66 - 69,99	C+
85 - 89,99	A	63 - 65,99	C
80 - 84,99	A-	60 - 62,99	C -
76 - 79,99	B +	55 - 59,99	D +
73 - 75,99	B	50 - 54,99	D
70 - 72,99	B -	0 - 49,99	E (Échec)

10. Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant.e a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiant.es, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiant.es, la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant.e qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.es de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel
La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval
L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la Loi sur le droit d'auteur.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

11. Évaluation de la qualité du français

Les travaux et les exposés oraux doivent être nécessairement faits en langue française. Les notes peuvent être conditionnées (à la baisse) par la mauvaise qualité du français.

12. Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

13. Étudiant.es ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiant.es travaillant en Accueil et soutien aux étudiant.es en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiant.es présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiant.es ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. **Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.**

14. Bibliographie

Le matériel du cours se divise en (1) **matériel obligatoire** et (2) **matériel complémentaire**. Le matériel obligatoire, le plus important aux fins de l'apprentissage, est celui qui fait l'objet des évaluations et qui doit être utilisé pour la conception et le déploiement de la démarche de recherche. Le matériel obligatoire est de deux types : des **notes de cours** (diapositives) et des **lectures hebdomadaires** (articles, textes, etc.).

Notes de cours

La liste des notes de cours correspond à la liste des **9 sujets** dont se compose ce cours, elle se trouve sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ». Les notes de cours de chaque séance sont disponibles aussi dans cette section.

Lectures hebdomadaires

La liste des lectures se trouve sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ». Il est possible de se procurer les lectures sur le site web du cours ainsi que sur le site web de la bibliothèque universitaire.

Matériel complémentaire

La liste du matériel complémentaire pour chaque sujet est sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ».

Sujet	Lectures hebdomadaires obligatoires
1. Introduction à la recherche qualitative en sociologie	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 2 : modéliser et rédiger un projet de recherche qualitative. Presses universitaires d'Ottawa. • Bourgeois I. (2021) Qu'est-ce que la recherche sociale? Dans : Bourgeois I. (Dir) Recherche sociale. Presses de l'Université du Québec.
2. Élaborer un projet de recherche	• Bourgeois I. (2021) La formulation de la problématique. Dans : Bourgeois I. (Dir) Recherche sociale. Presses de l'Université du Québec.

3. Les paradigmes de recherche	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 1 : choisir un projet de recherche qualitative. Presses universitaires d'Ottawa.
4. L'analyse des controverses socioécologiques	• Scanu E. (2014) La construction sociale de la mobilité durable urbaine : les discours sur les enjeux du transport dans la ville de Québec. Recherches sociographiques, LV, 2 : 333-362.
5. L'analyse documentaire	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 4 : Choisir des outils pour réaliser un terrain de recherche (section sur les documents). Presses universitaires d'Ottawa.
6. L'entretien	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 4 : Choisir des outils pour réaliser un terrain de recherche (section sur l'entretien). Presses universitaires d'Ottawa.
7. L'observation	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 4 : Choisir des outils pour réaliser un terrain de recherche (section sur l'observation). Presses universitaires d'Ottawa.
8. Analyse et diffusion des données	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 6 : L'analyse et les critères de validité. Presses universitaires d'Ottawa.
9. Les enjeux de la recherche scientifique	• Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative. Chapitre 5 : Les enjeux éthiques de la recherche sociale. Presses universitaires d'Ottawa.

Références sur les méthodes de recherche

Bardin, L. (2013) L'analyse de contenu. 2e édition. PUF.

Becker H.S. (1986/2002) Les Ficelles du métier. La Découverte.

Bourgeois I. (Dir) (2021) Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données. 7e édition. Presses de l'Université du Québec.

Durkheim E. (1895/2009) Les règles de la méthode sociologique. Le Monde Flammarion.

Fortin M-F. et Gagnon J. (2022) Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives. 4e édition. Chenelière éducation

Gaudet S. et Robert D. (2018) L'aventure de la recherche qualitative: Du questionnement à la rédaction scientifique. Presses de l'Université d'Ottawa.

Geertz C. (1998) La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture. Enquête. Archives de la revue Enquête, 6 : 73-105.

Marquet J., Van Campenhoudt Luc et Quivy R. (2022) Manuel de recherche en sciences sociales. Armand Colin.

Kaufmann J-C. (2016) L'Entretien compréhensif. 4e édition. Armand Colin.

Paillé P. et Mucchielli A. (2021) L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin.

Ragin, C.C. (1987) The comparative method. Moving beyond qualitative and quantitative strategies. University of California Press.

Sismondo, S. (2010) An introduction to science and technologies studies. Wiley-Blackwell.

Vigour C. (2005) La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes. La Découverte.

Weber M. (1921/2003) Économie et société. Tome 1 : les catégories de la sociologie. Agora.

Wright Mills C. (1959/2006) L'imagination sociologique. La Découverte.

Références sur les controverses socioécologiques et les enjeux urbains à Québec

Beaudry L-P. (2021) La gentrification atypique de Québec entre 1971 et 2016 : portrait d'une ville polycentrique de taille moyenne. Recherches Sociographiques, 62 (1) : 35–64.

Belley S., Tremblay-Racicot F. et Quesnel L. (2019) Le rôle des acteurs politiques dans la mise en sens de l'action publique : le cas du transport urbain à Québec. Recherches Sociographiques, 60 (3) : 607-631.
Belley, S. (2003) L'élection municipale de 2001 à Québec : l'« interventionnisme municipal » de la ville-centre contre le « populisme fiscal » des banlieues. Recherches sociographiques, XLIV, 2 : 217-238.
Belley, S. et Lavigne, M-A. (2008) Apolitisme, partis politiques et prégnance des institutions : le cas de l'élection municipale de 2005 à Québec. Recherches Sociographiques, XLIX (1) : 47-68.
Cloutier, G., Papin, M. et Bizier, C. (2018) Do-it-yourself (DIY) adaptation: Civic initiatives as drivers to address climate change at the urban scale. Cities, 74 : 284-291.
Cloutier, G. et Béliveau-Côté, G. (2018) Saisir ce qui se passe entre dedans, dehors et autour : une approche dynamique de la portée de la participation publique. Dans Guay, L. et Hamel, P. (dir) : Les aléas du débat public. Action collective, expertise et démocratie, pp. 221-242. Presses de l'Université Laval.
Dubé J., Mercier J. et Scanu E. (2021) Comment survivre aux controverses sur le transport à Québec? Septentrion.
Fortin, A. et Marcoux, R. (2008) Présentation. La ville de Québec: contrastes anciens et nouveaux. Recherches Sociographiques, XLIX, 1 : 9-23.
Guay, L. (2005), « Controverses sociotechniques, participation et décisions publiques », dans : Louis Guay, Pierre Hamel, Dominique Masson et Jean-Guy Vaillancourt (dirs), Mouvements sociaux et changements institutionnels : aspects comparatifs, Québec, Presses de l'Université du Québec : 375-418.
Guay, L. (2021) Les enjeux sociaux de l'environnement. Des problèmes aux actions. PUL.
Guay L. et Scanu E. (2017) « Le développement durable et les changements climatiques : des enjeux urbains », dans Chaloux, A. (dir) : L'action publique environnementale au Québec : entre localisme et internationalisation, pp. 247-264. Presses de l'Université de Montréal.
Langlois, S. (2007) Sociologie de la ville de Québec. Les Cahiers des dix, 61 : 193-213.
Mercier J., Tremblay-Racicot F., Carrier M. et Duarte F. (2019) Governance and Sustainable Urban Transport in the Americas. Springer.
Scanu E. (2014) La construction sociale de la mobilité durable urbaine : les discours sur les enjeux du transport dans la ville de Québec. Recherches sociographiques, LV, 2 : 333-362.
Scanu E., Cloutier G. et Trudelle, C. (2021). Contesting the greening of the urban growth machine: Ecological modernization and the promethean counter-discourse. Environment & Planning E: Nature and Space, 4 (4) : 1369–1388.
Scanu E. (2019). Climate change, urban responses and sociospatial transformations: The example of Quebec City. Canadian Journal of Urban Research, 28 (2) : 1-15.
Scanu E. et Cloutier G. (2015). Why do cities get involved in climate governance? Insights from Canada and Italy. Urban Environment, 9 : 1-19.
Scanu E. (2018) « Controverses et participation dans la planification environnementale : le cas du Plan de mobilité durable de Québec », dans Guay, L. et Hamel, P. (dir) : Les aléas du débat public. Action collective, expertise et démocratie, pp. 221-242. Presses de l'Université Laval.